

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique**

Comité des technologies de l'information et de la communication,  
de la science, de la technologie et de l'innovation

**Quatrième session**

Bangkok et en ligne, 30 août-1<sup>er</sup> septembre 2022

**Ordre du jour provisoire annoté**

On trouvera dans le présent document l'ordre du jour provisoire de la quatrième session du Comité des technologies de l'information et de la communication, de la science, de la technologie et de l'innovation (section I) et les annotations s'y rapportant (section II).

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Ouverture de la session :
  - a) Déclarations liminaires ;
  - b) Élection du Bureau ;
  - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Les contours de la transformation numérique en Asie et dans le Pacifique.
3. Plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026).
4. Technologies de la quatrième révolution industrielle pour le développement durable.
5. Évaluation des besoins de renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication en Asie et dans le Pacifique.
6. Utilisation de la technologie numérique et des systèmes d'information géospatiale pour renforcer la résilience et promouvoir le développement durable.
7. Questions diverses.
8. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quatrième session.

## **II. Annotations**

### **1. Ouverture de la session**

#### **a) Déclarations liminaires**

Le programme de la session sera disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.unescap.org/events/2022/committee-information-and-communications-technology-science-technology-and-innovation](http://www.unescap.org/events/2022/committee-information-and-communications-technology-science-technology-and-innovation).

#### **b) Élection du Bureau**

Le Comité élira un (une) président(e) et des vice-président(e)s pour la session.

La liste des participant(e)s sera disponible en ligne à l'adresse suivante : [www.unescap.org/events/2022/committee-information-and-communications-technology-science-technology-and-innovation](http://www.unescap.org/events/2022/committee-information-and-communications-technology-science-technology-and-innovation).

#### **c) Adoption de l'ordre du jour**

##### **Documentation**

Ordre du jour provisoire annoté (ESCAP/CICTSTI/2022/L.1)

##### **Annotation**

Le Comité examinera et adoptera l'ordre du jour, sous réserve des modifications qui pourraient être jugées nécessaires.

### **2. Les contours de la transformation numérique en Asie et dans le Pacifique**

##### **Documentation**

Résumé du rapport de 2022 sur la transformation numérique en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/CICTSTI/2022/1)

##### **Annotation**

L'essor rapide des technologies numériques crée à la fois des opportunités et des défis pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Comme le recours au numérique est devenu la solution par défaut pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le rapport entre dématérialisation et développement s'est manifesté, d'une part, par les effets positifs du tournant numérique des sociétés, et, de l'autre, par les conséquences négatives de l'élargissement de la fracture numérique. Qui plus est, comme de plus en plus d'appareils et de systèmes dépendent de la connectivité à Internet, les pays qui ne disposent pas d'un accès fiable et abordable à Internet ou qui n'ont pas les compétences numériques voulues seront de plus en plus marginalisés en ce qui concerne l'accès aux avantages et aux opportunités que présentera l'économie numérique à l'avenir.

Par conséquent, la région Asie-Pacifique doit impérativement faire en sorte de généraliser à tous les possibilités offertes par les technologies numériques, aussi bien pour assurer sa prospérité actuelle que pour participer plus largement aux sociétés du futur où le numérique aura toute sa place.

Le Comité présentera des informations sur les expériences des pays en rapport avec les principales informations, données, analyses et recommandations de politique générale issues du rapport de 2022 sur la transformation numérique en Asie et dans le Pacifique. Il s'intéressera également à la manière dont les constats et les expériences peuvent soutenir l'application du plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026) (voir ESCAP/CICTSTI/2022/2 et ESCAP/CICTSTI/2022/INF/1).

### **3. Plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026)**

#### **Documentation**

Résumé du processus d'élaboration et des principaux éléments du plan d'action pour la mise en œuvre de l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information (2022-2026) (ESCAP/CICTSTI/2022/2)

Action plan for implementing the Asia-Pacific Information Superhighway initiative, 2022–2026 (ESCAP/CICTSTI/2022/INF/1) (en anglais seulement)

#### **Annotation**

L'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information est un dispositif intergouvernemental d'envergure régionale qui vise à réduire la fracture numérique et à accélérer la transformation numérique par des mesures coordonnées au niveau régional aux fins de la promotion des technologies et applications numériques, de la desserte numérique et de l'utilisation des données numériques. À sa troisième session, le Comité a recommandé au secrétariat de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) de créer un groupe de rédaction parmi les membres du Comité directeur de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information, qui serait chargé d'élaborer un plan d'action sur la phase de mise en œuvre allant de 2022 à 2026, afin que celui-ci soit examiné puis approuvé par le Comité à sa quatrième session, en 2022.

Le groupe de rédaction a donc élaboré ce plan d'action, qui a été adopté par le Comité directeur à sa cinquième session, le 25 novembre 2021.

Au niveau mondial, le plan d'action contribue à la mise en œuvre des objectifs de développement durable, des grandes orientations arrêtées lors du Sommet mondial sur la société de l'information et du rapport du Secrétaire général intitulé « Notre Programme commun ». Au niveau régional, il soutient la mise en œuvre de la résolution 78/1 de la CESAP, intitulée « Déclaration de Bangkok faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique : un programme commun pour faire progresser le développement durable en Asie et dans le Pacifique » dans laquelle les membres et les membres associés de la CESAP se sont engagés à améliorer la coopération numérique, ont exprimé leur intention de travailler à tous les niveaux, y compris au niveau ministériel, et indiqué qu'ils s'efforceraient d'assurer un accès au numérique sûr, abordable et équitable pour tous. Dans cette même déclaration, les membres et les membres associés ont indiqué que l'initiative de l'Autoroute Asie-Pacifique de l'information pourrait s'avérer utile en tant que plateforme régionale pour la promotion de la coopération numérique. En outre, le plan d'action est également aligné sur les programmes régionaux prévus dans le cadre du plan directeur numérique 2025 (Digital Master Plan 2025) de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, de l'autoroute de

l'information transeurasienne et du Groupe de travail sur les technologies de l'information et de la communication du Conseil des organisations régionales du Pacifique.

Le Comité est invité à examiner et à approuver le plan d'action.

#### **4. Technologies de la quatrième révolution industrielle pour le développement durable**

##### **Documentation**

Technologies de la quatrième révolution industrielle pour le développement durable (ESCAP/CICTSTI/2022/3)

##### **Annotation**

Les pays de la région Asie-Pacifique adoptent rapidement les technologies de la quatrième révolution industrielle. En fait, le rythme d'adoption de ces technologies s'est accéléré en raison de la pandémie de COVID-19. La pandémie a néanmoins eu un impact négatif sur les efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable d'ici à 2030.

Alors que de nombreux pays développés et certains pays en développement exploitent les avantages des technologies de la quatrième révolution industrielle pour atteindre les objectifs de développement durable, les pays les moins avancés et les pays en situation particulière risquent d'être laissés pour compte. Les écarts intrarégionaux en matière de développement et d'utilisation des technologies de la quatrième révolution industrielle constituent un défi pour la région Asie-Pacifique.

Compte tenu de cette réalité, le secrétariat présente dans le document soumis au Comité un aperçu de la situation, des possibilités et des défis liés au développement, au transfert, à l'adoption et à la diffusion des technologies de la quatrième révolution industrielle pour le développement durable en Asie et dans le Pacifique. On y trouve aussi des exemples de mécanismes politiques utiles qui permettent de promouvoir le développement et l'utilisation des technologies de la quatrième révolution industrielle dans l'intérêt du développement durable, tant au niveau national que régional.

En outre, le secrétariat présente des stratégies sur la manière dont les États de la région peuvent : a) exploiter collectivement les avantages de la quatrième révolution industrielle ; b) apprendre des expériences et des pratiques de chacun et c) tirer parti des plateformes existantes de coopération Sud-Sud et triangulaire pour adopter plus rapidement les technologies de la quatrième révolution industrielle.

Le Comité est invité à faire part des expériences des pays, notamment les pratiques efficaces et les enseignements à retenir, en matière de promotion des technologies de la quatrième révolution industrielle pour le développement durable, et à envisager de prendre les mesures suivantes :

a) Indiquer quels types de mesures d'appui, par exemple dans les domaines de l'élaboration des politiques, de la mise au point de stratégies, de la formation et du partage des connaissances, de la mise au point d'outils, de la recherche et des services consultatifs, le secrétariat pourrait être amené à fournir pour promouvoir l'adoption, la diffusion et l'application novatrice des technologies de la quatrième révolution industrielle au service du développement durable ;

b) Faire des recommandations au secrétariat sur les moyens de promouvoir les technologies de la quatrième révolution industrielle au service du développement durable dans la région ;

c) Recenser les questions politiques nouvelles et prioritaires liées aux technologies de la quatrième révolution industrielle aux fins du développement durable que le secrétariat devrait aborder plus en détail.

## **5. Évaluation des besoins de renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication en Asie et dans le Pacifique**

### **Documentation**

Évaluation des besoins de renforcement des capacités dans le domaine des technologies de l'information et de la communication en Asie et dans le Pacifique (ESCAP/CICTSTI/2022/4)

### **Annotation**

Depuis la création du Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement, la situation en matière de numérique a radicalement changé aux niveaux national, régional et mondial. De nouveaux types de besoins apparaissent. De nombreux gouvernements, notamment ceux des pays les moins avancés, doivent faire face à la deuxième vague de la révolution numérique, qui menace de les submerger. Qui plus est, la pandémie de COVID-19 a poussé les États, les entreprises et les sociétés à recourir plus rapidement aux technologies de l'information et de la communication, ce qui a créé de nouvelles opportunités mais aussi de nouvelles difficultés aux membres et aux membres associés.

Les membres et les membres associés de la CESAP doivent de toute urgence renforcer leur capacité à élaborer des politiques et des réglementations qui soient propices à l'utilisation toujours plus perfectionnée des technologies de l'information et de la communication au service du développement durable.

Le document soumis au Comité renferme des informations qui contribueront à aider le Centre Asie-Pacifique de formation aux technologies de l'information et de la communication pour le développement à se repositionner afin de mieux aider les membres et membres associés à garder le cap à l'ère numérique actuelle en donnant aux gouvernements les moyens d'agir dans des domaines thématiques soigneusement ciblés et présentant le plus grand potentiel pour la mise en œuvre du Programme 2030. Ce document présente également des informations sur les nouvelles opportunités et les nouveaux défis qui se présentent à tous les membres et les membres associés de la CESAP, ainsi qu'à certaines communautés : il fait notamment état des enjeux actuels et émergents liés aux technologies de l'information et de la communication pour les pays en développement de la région, des possibilités et défis découlant de certains contextes sous-régionaux, ainsi que des technologies numériques actuelles et émergentes qui pourraient apporter une énorme contribution à l'action menée par les pays pour résoudre les problèmes de développement persistants et parvenir à un développement durable.

## **6. Utilisation de la technologie numérique et des systèmes d'information géospatiale pour renforcer la résilience et promouvoir le développement durable**

### **Documentation**

Utilisation de la technologie numérique et des systèmes d'information géospatiale pour renforcer la résilience et promouvoir le développement durable (ESCAP/CICTSTI/2022/5)

### **Annotation**

Face aux besoins émergents des membres et des membres associés et compte tenu du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030), du Cadre intégré de l'information géospatiale et du Cadre statistico-géospatial mondial, en Asie et dans le Pacifique, le contexte se prête désormais à l'utilisation des technologies numériques dans le cadre des applications de l'information géospatiale en vue d'accélérer la mise en œuvre du Programme 2030. D'énormes progrès ont déjà été faits dans le développement de méthodes innovantes d'application des systèmes d'information géospatiale grâce à l'utilisation de technologies numériques telles que l'intelligence artificielle, les mégadonnées sur la planète, l'Internet des objets et l'informatique dématérialisée (dite « cloud »). Celles-ci ont permis l'avènement d'approches opérationnelles, caractérisées par la rapidité, la polyvalence, l'accessibilité et la disponibilité, qui permettent d'exploiter des données factuelles, lesquelles contribuent à la prise de décisions dans tous les secteurs, tant au niveau local que national. Toutefois, des obstacles importants, amplifiés par la pandémie de COVID-19, freinent encore l'adoption des technologies numériques aux niveaux régional et national.

L'utilisation innovante des technologies numériques et des systèmes d'information géospatiale jouera un rôle essentiel dans l'élaboration de nouvelles solutions axées sur le développement durable. À l'ère de l'après-pandémie, le thème « Espace+ pour notre Terre et notre futur » a été proposé par le Comité consultatif intergouvernemental pour le programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable lors de sa vingt-cinquième session, en 2021, pour promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030) dans sa deuxième phase (2022-2026). Il a été proposé de se concentrer sur cette thématique afin de permettre aux membres et aux membres associés d'aller au-delà des applications spatiales traditionnelles et de rendre les informations géospatiales accessibles, disponibles, abordables et exploitables. En outre, la thématique retenue, à savoir « Espace+ pour notre Terre et notre futur », permettra d'aider les parties concernées à mieux tirer parti des technologies numériques pour perfectionner les applications spatiales au profit des populations, tout en éclairant les pratiques, les processus et les politiques, notamment par l'innovation et l'intégration de paramètres socioéconomiques.

Le Comité souhaitera peut-être faire part de données d'expérience en matière d'utilisation innovante des informations géospatiales et recenser les priorités et les domaines d'intérêt, en prévision de la quatrième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique et de la mise en œuvre future du Plan d'action Asie-Pacifique pour les applications des techniques spatiales au service du développement durable (2018-2030).

**7. Questions diverses**

Le Comité souhaitera peut-être examiner d'autres questions ne relevant d'aucun des points ci-dessus.

**8. Adoption du rapport du Comité sur les travaux de sa quatrième session**

**Documentation**

Projet de rapport (ESCAP/CICTSTI/2022/L.2)

**Annotation**

Le Comité examinera et adoptera le rapport sur les travaux de sa quatrième session, lequel sera soumis à la Commission à sa soixante-dix-neuvième session.

---